

SOMMAIRE PLUi-H

I. Pièces de la procédure

A. Extraits des registres des délibérations :

- A1. Prescription d'élaboration du PLUiH – ex CCMVS – 17.12.15
- A1'. Annexe à la délibération de prescription – charte de gouvernance - ex CCMVS – 17.12.15
- A2. Prescription complémentaire d'élaboration du PLUiH – BPLC – 02.03.17
- A2'. Annexe à la délibération de prescription - charte de gouvernance– BPLC- 02.03.17
- A3. Choix du SCoT de rattachement – BPLC – 02.03.17
- A4. Délibération prenant acte du débat sur le PADD – BPLC – 18.05.17
- A4'. Délibération prenant acte de débat sur le PADD – Communes
- A5. Intégration du contenu modernisé du règlement – BPLC – 28.03.19

B. Bilan de la concertation

C. Note explicative de présentation du projet de PLUiH_CC

C. Note explicative de présentation du projet de PLUiH_CM

II. PLUiH

Pièce n°1 : Rapport de présentation (tome 1, tome 2, tome 3, tome 4)

- Tome 1
- Tome 1 – Annexe n°1 -Consommation des espaces
- Tome 1 - Annexe n°2 – Diagnostic agricole
- Tome 2
- Tome 2 – Annexe n°1 – Inventaire des zones humides
- Tome 2 – Annexe n°2 - Inventaire du bocage
- Tome 3
- Tome 3 – Annexe n°1 – Liste des STECAL
- Tome 4

Pièce n°2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Pièce n°3 : Orientations d'aménagement et de programmation

- 3a : OAP par bourg
- 3b : OAP thématiques

Pièce n°4 : Programme d'orientations et d'actions

Pièces n°5 : Règlement

- 5a : Règlement écrit
- 5b : Règlement graphique (atlas des bourgs, atlas territoire, plan centre-ville Bain-de-Bretagne, plan d'ensemble BPLC)
- 5c : Annexe – Liste des emplacements réservés
- 5d : Annexe – Liste des changements de destination diversification
- 5e : Annexe – Liste des changements de destination habitation

Pièce n°6 : Annexes

- 6a : Servitudes d'utilité publique
- 6b : Droit de préemption
- 6c : Risques
- 6d : Patrimoine archéologique
- 6e : Classement sonore infrastructures terrestres
- 6f : Annexes sanitaires
- 6g : Assainissement eaux usées_zonage
- 6h : Réseaux
- 6i : Etudes loi Barnier
- 6j : Réseau hydrographique
- 6k. Zones d'aménagement concerté